



PROGRAMME

« Welcome pro and Safe »

INTITUTLE DE LA FORMATION :

Les fondamentaux de la langue des signes d'usage

Apprendre et utiliser les quelques signes d'usage nécessaires à l'accueil des sourds et malentendants.

ORGANISME : SIGNE / CREALÉAD

CATÉGORIE : acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances prévue par l'article L 6313-1 du Code du travail. Validation des acquis.

PUBLIC VISÉ : Salarié ou demandeur d'emploi.

PRÉREQUIS : Pas de prérequis

OBJECTIF : Acquérir les quelques signes fondamentaux de la Langue des Signes Française qui permettront au stagiaire d'accueillir, d'orienter, de renseigner un sourd ou malentendant (Comprendre, parler, écrire niveau A1 CECRL)

OUTILS FOURNIS : Un accès à un espace privé numérique avec « mémos », « tutos » sur le site du certificat de l'Epée, un accès au centre de formation référencé par SIGNE, un livrable papier avec les différents contenus des modules de formation.

PEDAGOGIE :

- Différentes vidéos de situations concrètes et de vocabulaire.
- Captation et analyse des rushes (jeux de rôles)
- Animateur formé aux contenus pédagogiques des modules, relevant d'un niveau au moins supérieur au A1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues.
- Ateliers pratiques. Il s'agit d'acquérir les gestes d'usage en 3 séances.



CERTIFICAT DE L'EPEE

Un trait d'union entre le monde des sourds et des entendants



DURÉE DE LA FORMATION

21 h par stagiaire

LIEU DE FORMATION

Formation dans un centre de formation partenaire ou salle de formation propre.

PROGRAMME

MODULE 1 > ***Le monde des Sourds et déficients auditifs***

- Qu'est-ce que ne rien entendre ?
- Les spécificités de ce handicap ?
- Jeux de rôles.
- Savoir se placer dans une discussion
- Acquisition du vocabulaire pour des besoins et des renseignements de base immédiats
- Jeux de rôles
- Expressions interrogatives, exclamatives dans les échanges de la vie courante et dans son milieu professionnel

Le vocabulaire thématique : acquisition du vocabulaire quotidien et de politesse.



CERTIFICAT DE L'EPEE

Un trait d'union entre le monde des sourds et des entendants



MODULE 2 > ***La LSF en 3D***

Restitution du module précédent : QUIZZ ludique

- Vaincre les aprioris de la prise de parole en langue des signes.
- Travailler sur le corps du « signeur »

Initiation à la LSF 3D

- L'esprit
- Le corps
- Le geste

Jeux de scène – Jeux de rôles

- Les premiers pas de l'accueil d'un sourd ou malentendant
- Jeux de rôles dans diverses mises en situation de la vie quotidienne.

MODULE 3 > ***Découvrir les spécificités métier***

Restitution du module 2 : QUIZZ ludique

Apport théorique spécifique

- Accueil administratif (vocabulaire)
- Accueil Santé (vocabulaire)
- Accueil hôtellerie (vocabulaire)
- Accueil banque (vocabulaire)

Jeux de rôles.

Révision de l'accueil vu au module 2 + apport en accueil métier.



Débrief

Jeux de rôles et mise en situation pour réviser toutes les notions apprises.

Débrief

MODULE SAFE > ***Avoir les signes de premières urgences***

Apport théorique spécifique

- Signes de diagnostic de situation d'urgences (vocabulaire)
- Signes d'informations secours (vocabulaire)
- Signes de fonctions de secours (vocabulaire métiers urgence)

Mise en situation : Jeux de rôles

Validation du module

Temps estimé : 7 heures par module pour les modules 1 et 2, module 3 sera de 4 heures, l'examen final de 3 heures

PRIX : 799 € HT par apprenant.

La formation est assurée par un formateur reconnu du niveau Interface (dans le cadre européen commun de référence pour l'apprentissage / enseignement des langues)

MOYENS PÉDAGOGIQUES MIS EN ŒUVRE

Animateur formé aux contenus pédagogiques des modules par SIGNE

Vidéos d'apprentissage de vocabulaires, expressions et situations

Ateliers pratiques et jeux de rôles.

Recueil papier des contenus de modules.



CERTIFICAT DE L'EPEE

Un trait d'union entre le monde des sourds et des entendants



SANCTION DE LA FORMATION

Examen de certification appelé Certificat De l'Epée : 1 h. (attestation de formation)

SUIVI DE FORMATION

Il est possible pour le certifié qui le souhaite de faire une session de remise à niveau, sous forme d'accès à une plateforme internet avec les différents modules et quizz de niveaux.



CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

(Veuillez dater, parapher et signer la convention de formation avant de la retourner en 3 exemplaires à l'adresse suivante : SIGNE Hôtel de la Coopération – CREALREAD – 55, rue Saint Cléophas – 34000 MONTPELLIER)

Entre les soussignés :

1. SIGNE représentée par M. Roland CHOLET hébergée juridiquement par la société coopérative CREALREAD dont le siège social est situé à l'Hôtel de la Coopération au 55, rue Saint-Cléophas - 34 070 Montpellier, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 4380762000023, représentée par M. Frédéric SANCHEZ en sa qualité de Président Directeur Général.

2. Société + SIRET

est conclue la convention suivante, en application des dispositions prévues par l'article L. 6313-1 du Livre III, sixième partie du Code du travail portant sur l'organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'Education permanente.

3. Et le salarié

est conclue la convention suivante, en application de l'article L 920-1 du Code du travail.

- Date prévisionnelle de l'examen du Certificat De l'Epée : / / .

OBJET ET NATURE DE LA FORMATION

L'organisme de formation organise au profit du salarié l'action de formation suivante :

- **Intitulé de la formation** : «Les fondamentaux de la langue des signes d'usage : Apprendre et utiliser les quelques signes d'usage nécessaires à l'accueil des sourds et malentendants. »



CERTIFICAT DE L'EPEE

Un trait d'union entre le monde des sourds et des entendants



- **Catégorie** : acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances prévue par l'article L 6313-1 du Code du travail, remise à niveau.

- **Objectif** : Acquérir les quelques signes fondamentaux de la Langue des Signes Française qui permettront au stagiaire d'accueillir, d'orienter, de renseigner sommairement un sourd ou malentendant.

- **Programme** : (cf programme en annexe)

MODULE 1 > Le monde des sourds et malentendants

MODULE 2 > La LSF en 3D

MODULE 3 > Découvrir les signes et spécificités métier

- Durée : 21 heures

- Lieu : Centre de formation

- Formateur :

A l'issue de la formation le stagiaire recevra un certificat validant ses acquis en matière de Langue des Signes d'usage et une attestation de présence.

BÉNÉFICIAIRE DE LA FORMATION

L'attestation et le suivi pédagogique sont acquis pour l'usage de :

Nom Fonction.....

E-mail@.....



DISPOSITIONS FINANCIÈRES

Le coût de cette formation, objet de la présente convention, s'élève à :

DESIGNATION	MONTANT HT PAR STAGIAIRE	NOMBRE D'HEURES	NBRE DE STAGIAIRES	TOTAL
Les quelques mots nécessaires à l'usage de la LSF				
Sous total HT	38,04 €	21 H	1	799 €
TVA (20 %)				200 €
Total coût pédagogique				999 TTC

À l'issue de la formation une attestation de formation et une feuille de présence seront adressées au client. Il appartient au client de transmettre à son OPCA, si nécessaire, les documents de fin de formation reçus, pour une éventuelle prise en charge.

MOYENS PÉDAGOGIQUES MIS EN OEUVRE ET MODALITÉS DE VALIDATION DES ACQUIS

Une formation collective :



- apports théoriques
- cas pratiques et mise en situations
- vidéos d'apprentissages
- support de cours papier.

SANCTION DE LA FORMATION

À l'issue de l'apprentissage, le stagiaire passera le « Certificat De L'EPEE » : une présentation succincte de soi et une mise en situation (tirée au sort) avec un examinateur qui sanctionnera la capacité « *Welcome pro and safe* » du stagiaire, qu'il pourra afficher sur son CV.

L'inscription au « Certificat de l'EPEE » se fait par le stagiaire, ou l'entreprise par le biais du site Internet ou du centre de formation référencé.

MODE DE RÉGULARISATION EN CAS D'INEXÉCUTION TOTALE OU PARTIELLE DES STAGES PRÉVUS

« Faute de réalisation totale ou partielle d'une prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait » (article L991-6 du Code du travail).

MODE DE RÈGLEMENT DES CONFLITS

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de Montpellier sera seul compétent pour régler le litige.

DURÉE DE LA CONVENTION

La présente convention prend effet à compter de sa signature par l'entreprise pour la durée visée à l'article 1.



CERTIFICAT DE L'EPEE

Un trait d'union entre le monde des sourds et des entendants



Les fonds engagés par cette convention s'imputeront sur la participation à la formation de l'année.

MODALITES DE REGLEMENT :

Le paiement sera dû à réception de la facture dans le cas de paiement direct par l'entreprise

OU

- Sommes versées par l'entreprise à titre d'acomptes (éventuellement) :
.... euros H.T.
- Sommes restant dues : euros H.T.
- TOTAL GENERAL : euros H.T.

Fait en trois exemplaires,

à Montpellier le / / .

Le stagiaire
(Nom et signature)

L'organisme de formation
Pour SIGNE / CREALÉAD



BON DE COMMANDE

Nom de la société :

Adresse :

FORMATION : «Les fondamentaux de la langue des signes d'usage :

Apprendre et utiliser les quelques signes d'usage nécessaires à l'accueil des sourds et malentendants.

DESIGNATION	MONTANT UNITAIRE	NBRE DE STAGIAIRES	MONTANT TOTAL
MODULE 1 > Le monde des Sourds et malentendants			
MODULE 2 > La LSF en 3D			
MODULE 3 > Découvrir les spécificités métier Nbre d'heures: 21 h Modalités : Cours collectifs	799 €	1	799 €
Validation de la formation par le Certificat De l'Epée (3H)			
TOTAL HT			799 €
TVA (20 %)			200 €
TOTAL TTC			999 € TTC

ADRESSE POSTALE DU SITE PROFESSIONNEL DU STAGIAIRE

.....

.....

.....

.....

.....



CERTIFICAT DE L'EPEE

Un trait d'union entre le monde des sourds et des entendants



RÉFÉRENCE CLIENT

Le « certificat De l'EPEE » pourra communiquer sur le partenariat résultant de cette présente commande et utiliser le nom, la marque et le logo du CLIENT à titre de référence commerciale.

FACTURATION & CONDITIONS DE RÈGLEMENT

La subrogation de paiement par un OCPA n'est pas acceptée par SIGNE.

Il appartient au client de transmettre à son OCPA, si nécessaire et à l'issue de la formation, les documents de fin de formation.

(Attestation de formation et attestation de présence).

En cas de retard de paiement, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 € sera appliquée par mois de retard)

Nos factures sont payables à date de facture.

Les chèques, virements et mandats administratifs seront adressés à la société SIGNE, dont les références bancaires sont :

RIB :

IBAN :

BIC :

Fait à ,
le / /

Nom, signature et cachet

COLLABORATEUR CONCERNÉ (*Si plusieurs de vos collaborateurs sont concernés, prenez contact avec nous*)

Nom Prénom

Fonction

Email @ Téléphone

Formation dans le cadre Plan de formation CPF sur temps de travail Autre



CERTIFICAT DE L'EPEE

Un trait d'union entre le monde des sourds et des entendants



CONTACT RH

Nom Prénom.....

Fonction.....

Email @ Téléphone.....

EXAMEN DE FIN DE FORMATION

À l'issue de la formation, un examen de type certification de capacité est planifié. L'examen s'appelle le « Certificat De l'EPEE », il se passe dans une salle d'examen référencée par SIGNE.

INSCRIPTION AU « CERTIFICAT De l'EPEE »

L'inscription au « Certificat De l'EPEE » se fait par le stagiaire, ou l'entreprise par le biais du site Internet ou l'organisme de Formation référencé.